

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des échanges internationaux : achat, vente à l'international

Université de Poitiers

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences juridiques, économiques et de gestion (SJEG)

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Commerce spécialité Management des échanges internationaux : Achat, vente à l'international* (LP MEI AVI), créée en 2001, est proposée à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Angoulême. Elle travaille en collaboration avec l'IUT de Poitiers, qui propose une LP *Commerce* avec une spécialité complémentaire s'intéressant plus particulièrement au domaine du transport et de la logistique (*Management des échanges internationaux : Gestion, transport, logistique à l'international* (MEI GTLI)).

La LP MEI AVI a pour objectif de former des techniciens capables de développer l'activité internationale d'une petite et moyenne entreprise - petite et moyenne industrie (PME-PMI) ou d'intégrer une équipe chargée du développement international dans une grande structure. Il s'agit également de leur permettre à terme une évolution vers le statut de cadre.

La LP MEI AVI est proposée principalement en formation initiale classique. Elle se base sur un programme de formation de 405 heures d'enseignements dispensés en présentiel et répartis en 5 unités d'enseignement (UE). L'UE 1 correspond à une remise à niveau, soit en langues à l'IUT d'Angoulême, soit en commerce et gestion à l'IUT de Poitiers. Ce choix est fait selon le profil et les motivations des candidats. Les UE 2 et 3 concernent les matières liées au commerce international. Les UE 4 et 5 correspondent respectivement au projet tuteuré et au stage réalisé dans une entreprise.

La LP MEI AVI accueille régulièrement des étudiants étrangers, notamment chinois.

Analyse

Objectifs

La LP MEI AVI a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en leur fournissant les connaissances et compétences requises pour assurer les fonctions de technicien, puis de cadre participant au développement à l'international de PME ou de grandes structures. La formation expose clairement les niveaux et emplois visés, qui correspondent bien au contenu de la formation. Toutefois, les connaissances et compétences développées au sein de la formation sont certes citées mais auraient pu être davantage détaillées pour expliciter plus clairement les objectifs pédagogiques et opérationnels attendus. Il est à noter que la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne les présente pas.

Organisation
<p>L'organisation de la formation est pertinente et cohérente. La formation n'intègre pas d'enseignement optionnel. Elle est constituée de cinq UE correspondant au tronc commun. Elle est organisée en semestres en s'appuyant sur une logique progressive d'acquisition de connaissances et compétences, en partant des fondamentaux pour aller vers des enseignements plus spécialisés et appliqués. Le semestre 5 (septembre à décembre) correspond à l'UE 1 (septembre à octobre), qui permet une remise à niveau de 125 heures, adaptée à l'origine et au profil des étudiants (grâce au partenariat avec la LP MEI GTLI), soit en commerce et gestion à l'IUT de Poitiers, soit en langues à l'IUT d'Angoulême ; et à l'UE 2 s'intéressant à l'environnement international. Le semestre 6 (janvier à juin ou septembre) concerne l'UE 3 relative au cœur de métier de la LP, <i>Achat et vente à l'international</i> ; et les UE 4 (projet tuteuré) de 140 heures et UE 5 (stage) de 12 à 16 semaines, qui correspondent à la pratique professionnelle, et répondent aux exigences habituelles d'une LP.</p> <p>La collaboration entre la LP MEI AVI et la LP MEI GTLI offre une véritable opportunité d'intégration « à la carte » et favorise l'accès à des étudiants aux profils variés. Elle permet également une mutualisation de certains enseignements et du pilotage de la formation (recrutement des étudiants, partenariats communs). Toutefois, certains éléments, mis en avant dans le dossier, comme des débouchés identiques, ne permettent pas une différenciation claire des deux formations.</p> <p>La LP MEI AVI a un partenariat avec l'université chinoise de Huai'an.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Selon le dossier, il n'existe pas au niveau de la communauté d'universités et établissements (COMUE) de spécialité équivalente à la LP MEI AVI, même si la LP MEI GTLI pourrait apparaître, a priori, comme une formation concurrente. Le dossier met clairement en évidence les liens étroits entre ces deux formations, considérées et présentées comme deux parcours d'un même diplôme. Les informations du dossier ne permettent pas de positionner cette formation avec d'autres formations commerciales de l'université de Poitiers ou d'autres universités proches géographiquement.</p> <p>La LP MEI AVI est présentée comme bien insérée dans son environnement socio-économique. Elle entretient des relations étroites avec le club des entreprises charentaises exportatrices (service international de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Angoulême), et une grande entreprise locale (Leroy Somer), qui accueille chaque année 3 à 5 stagiaires, dont certains sont employés à court ou long terme. Le nombre de relations affichées avec l'environnement socio-économique paraît faible pour ce type de formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique comprend un maître de conférences (MCF) en économie et en droit, deux professeurs certifiés (PRCE), deux professeurs agrégés (PRAG) de l'IUT d'Angoulême ; des intervenants d'autres établissements, qui enseignent pour la majorité d'entre eux les langues vivantes ; des professionnels, dont les fonctions (responsable achats, responsable international etc.), cohérentes avec les enseignements dispensés, correspondent aux compétences des métiers visés par la formation.</p> <p>Le MCF intervient peu dans la formation (8 % des enseignements), ce qui peut être regrettable. Les professionnels dispensent entre 40 et 50 % (les données du dossier, qui indique 405 heures, diffèrent de celles de l'annexe équipe pédagogique, qui indique 396 heures) des enseignements, correspondant au cœur de métier de la formation, ce qui est tout à fait satisfaisant pour une LP. Les enseignants d'autres établissements interviennent à hauteur de 20 %. Le pilotage de la formation est réalisé sur une base trimestrielle et semble reposer sur trois intervenants issus de l'IUT d'Angoulême. Les praticiens et les étudiants n'y participent que de manière occasionnelle.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Sur les cinq dernières années, le nombre d'étudiants de chaque promotion a varié entre 24 et 33 étudiants sur un nombre de dossiers pouvant varier entre 100 et 130, ce qui montre une assez bonne attractivité de la formation et permet de choisir de manière opportune les candidats recrutés. Sur les trois dernières années, l'effectif semble se stabiliser à au moins 30 étudiants, parmi lesquels 4 étudiants chinois de l'université partenaire sont accueillis.</p> <p>Sur les cinq dernières années, la majorité des étudiants provient de brevets de technicien supérieur (BTS, 55 %), un quart d'autres formations, et le reste de diplômes universitaires de technologie (DUT, environ 18 %). Il pourrait être intéressant de connaître les diplômes d'origine de la catégorie « autres formations ». Très peu d'étudiants de deuxième année de licence (L2) sont accueillis dans la formation (un L2 en cinq ans).</p> <p>La formation est proposée principalement en formation initiale classique (sur les cinq dernières années, 94 %). Sur cette même période, aucun étudiant n'a été intégré en formation par alternance. La formation est parfois proposée en formation continue hors contrat de professionnalisation (trois en cinq ans), et ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) (cinq en cinq ans).</p> <p>Le taux de réussite est très bon chaque année, proche de, voire de 100 %.</p>

<p>Selon l'enquête à six mois, réalisée au niveau de l'établissement (taux de retour au moins 60 %), le taux d'insertion professionnelle varie entre 58 et 87,5 %. Il semble fragile. Les diplômés en emploi ont en général des métiers correspondant à la formation. Les emplois précaires augmentent depuis l'enquête de décembre 2015. Depuis 2010, environ 40 % des diplômés poursuivent chaque année leurs études, ce qui est très excessif pour une formation destinée à une insertion professionnelle immédiate.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Elle n'est pas jugée primordiale pour la formation. L'intervention d'un enseignant-chercheur (EC) MCF en économie ou en droit ne permet qu'un lien distant avec la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les objectifs de la formation en termes d'activités semblent clairement établis et le lien avec les matières enseignées apparaît assez explicitement. Dans le dossier, les compétences sont précisées, mais aucun document ne propose une formalisation.</p> <p>L'intervention relativement importante de professionnels dans le cadre de la formation (le recrutement de vacataires essaye de concilier les compétences et les possibilités de stages, voire d'emplois), la réalisation d'un projet tuteuré pour le compte d'une entreprise, et les stages en entreprise contribuent aussi à renforcer la place de la professionnalisation dans la LP.</p> <p>Au cours de la formation, il est proposé aux étudiants des séances de cours consacrées au suivi des anciens pour mieux appréhender les débouchés du diplôme et constituer une base de données utile pour la recherche de stages, de projets ou d'emplois. Ce travail pourrait être, comme suggéré dans le dossier, formalisé par la mise en place d'un véritable réseau des anciens diplômés. Il est regrettable que la formation ne soit pas proposée en alternance.</p> <p>La fiche RNCP présente clairement les métiers et activités associées aux emplois préparés par cette LP ainsi que les modalités d'accès. Cependant, les compétences visées et les secteurs d'activités concernés ne sont pas indiqués. Le descriptif des composantes de la certification n'est pas explicite, la structure étant peu lisible et confuse.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Le projet tuteuré (140 heures) est obligatoire. C'est un travail en groupe, réalisé sur les deux semestres, en partenariat avec une entreprise. Le stage est également obligatoire. Il dure 80 jours (12 à 16 semaines) sur une seule période de mars à juin ou d'avril à septembre. Le stage peut être fait à l'étranger. Les stagiaires font l'objet d'un accompagnement d'abord collectif (aide à la recherche, base de données professionnelle etc.), puis individuel. Chaque étudiant est suivi et évalué par un tuteur enseignant (conseils pour les rapports, visite(s) en entreprise) et un maître de stage (pour la mission en entreprise). Leurs objectifs sont clairement définis : apporter une expérience concrète pour mettre en pratique les connaissances apprises lors de la formation.</p> <p>Il est suggéré, dans le dossier, de développer les stages dans le cadre du volontariat international en entreprise (VIE), ce qui paraît une vraie opportunité pour les étudiants. Toutefois, les entreprises peuvent privilégier dans ce cadre des étudiants en formation de master, puisque le coût pour elles dépend du niveau de vie du pays d'accueil et pas du niveau ou de l'âge de l'étudiant.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La spécialité a naturellement une dimension internationale. Deux langues étrangères sont requises pour candidater en LP MEI AVI. Toutefois, la place des langues étrangères dans le programme pédagogique semble réservée aux matières de langue vivante (LV) 1 et LV 2, proposées uniquement dans le cadre de l'UE 1 de mise à niveau de septembre à octobre. Elle paraît faible pour une formation spécialisée dans le commerce international. On pourrait aussi s'attendre à un nombre plus important de cours enseignés en anglais. Cependant, tous les étudiants sont préparés pour passer le <i>test of english for international communication</i> (TOEIC), ce qui valorise l'orientation internationale de la LP.</p> <p>L'ouverture à l'international de cette formation semble d'abord liée à un partenariat avec l'université de Huai'an, en Chine, qui prévoit l'échange réciproque de quatre étudiants chaque année. En dehors de cet accord, d'autres étudiants internationaux sont accueillis dans la formation. Un étudiant français sur deux réalise son stage à l'étranger. Les flux entrants et sortants d'étudiants sont un autre point valorisant pour la formation. Pour augmenter la place de l'international dans la formation, il est suggéré dans le dossier de favoriser aussi la mobilité des enseignants et leur pratique des langues étrangères.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La LP MEI AVI s'appuie sur les moyens classiques de communication proposés par l'université et réalise également des interventions dans les salons et les lycées.</p> <p>Le recrutement, réalisé en collaboration avec la LP MEI GTLI, est rigoureux et pertinent : étude des dossiers, trois entretiens, un de motivation, et un dans chacune des deux langues étrangères. Il paraît important de rappeler le soin apporté pour identifier, lors du recrutement, le module de remise à niveau en gestion ou en langues adapté à chaque profil, ainsi que le parcours choisi, GTLI ou AVI. Tous les étudiants sont préparés à la certification en anglais TOEIC. Il peut être proposé aux étudiants internationaux des cours de français langue étrangère (FLE) chaque semaine. Ces modalités de recrutement et de mise à niveau participent certainement à l'intégration et à la réussite des étudiants de cette formation.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'ensemble de la formation est assuré en présentiel (sauf pour le projet tuteuré et le stage), sous forme de travaux dirigés. Aucun cours magistral n'est mentionné. Chaque intervenant organise son module comme il le souhaite. Les professionnels intervenant dans la formation proposent des séminaires (enseignement qui dure une journée). Les modalités d'enseignement de la LP MEI AVI sont variées et correspondent à des pratiques adaptées à une LP.</p> <p>Selon le dossier, certains modules de spécialité sont proposés en anglais, mais ils ne sont pas explicitement identifiés.</p> <p>La place du numérique dans la LP MEI AVI concerne principalement un ensemble d'outils proposés aux étudiants mobilisables en formation comme en entreprise. Elle correspond à un usage habituel du numérique dans une formation. Les étudiants sont sensibilisés à des outils et applications web utiles pour la gestion de l'information, la communication, la présentation, le travail en équipe, la candidature à des emplois, qui correspondent à une quinzaine de solutions web. Le numérique ne semble pas être mobilisé dans le cadre des modalités d'enseignement et des pratiques pédagogiques, ce qui peut être regrettable.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est réalisée en contrôle continu. Deux notes sont requises pour les modules de plus de 15 heures, une seule pour les autres. Cette règle, si elle paraît tout à fait légitime, doit cependant être mise en perspective avec le programme de formation, qui intègre sept matières sur 19 dont le volume horaire est inférieur à 15 heures, soit 40 % des notes, qui pourraient être délivrées par un contrôle final. Les modalités d'évaluation au sein de ces matières ne semblent pas toujours adaptées. A la fin de chaque UE, il est proposé un contrôle des connaissances.</p> <p>Le jury d'attribution du diplôme est selon le dossier conforme à la législation et se tient en présence d'enseignants-chercheurs et de professionnels (au moins ¼ de la composition du jury, au plus la moitié). Cependant, la composition précise des jurys n'est pas indiquée dans le dossier. Une seule session est possible, sans rattrapage. Deux jurys sont organisés : un premier fin juin début juillet validant les différentes UE, sauf le stage, qui est validé par un jury qui a lieu en septembre. Chaque jury fait l'objet d'une réunion préparatoire en collaboration avec la LP MEI GTLI. Dans le dossier, il est suggéré de mobiliser un nombre plus important de professionnels, en particulier pour le jury de septembre, qui valide l'UE concernant le stage, ce qui semble tout à fait justifié au sein d'une LP.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La LP MEI AVI ne dispose pas à ce jour d'un dispositif permettant le suivi de l'acquisition des compétences. Ces dernières sont simplement indiquées dans le dossier. Elles n'apparaissent pas dans la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme (ADD).</p> <p>Il est regrettable que les structures (comme par exemple, le centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP), qui propose une formation pour faciliter la mise en place des programmes de formation en termes de compétences) et les outils proposés au sein de l'établissement, comme le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) ne soient pas mobilisés dans la formation. Ceci permettrait aux étudiants d'identifier et de valoriser les compétences acquises au cours de la formation.</p> <p>Le projet tuteuré et le stage semblent, selon le dossier, participer à une démarche par les compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés au sein de la LP MEI AVI se base sur trois enquêtes. Deux enquêtes sont réalisées au niveau de l'établissement : une première à six mois à l'initiative de et par l'établissement ; une deuxième à 30 mois dans le cadre du dispositif national gérée par le service des études de l'évaluation et du pilotage (SEEP).</p>

Les informations collectées sont transmises à chaque composante sous forme de fiches de synthèse qui présentent les résultats obtenus, un répertoire des métiers occupés, voire des formations suivies. Une enquête à trois mois est réalisée, par téléphone, dans le cadre de la formation LP MEI AVI. Elle est destinée à continuer le travail mené au cours de l'année par les étudiants dans le cadre du module technologies de l'information et de la communication (TIC), et ainsi à l'étendre à l'ensemble des promotions de la formation. On peut noter des efforts en termes de suivi, qui est bien formalisé et qui fournit des données permettant une évaluation réaliste du devenir des diplômés. Cependant, les analyses réalisées et leurs répercussions en termes pédagogiques restent perfectibles.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il existe un Conseil de perfectionnement depuis la création de la formation. Il est composé de trois enseignants-chercheurs ou enseignants intervenants dans la formation, de trois professionnels n'intervenant pas dans la formation et de deux étudiants. Il se réunit une fois par an. Les retours des étudiants et l'articulation des interventions au sein de l'équipe pédagogique y sont abordés en particulier.

L'évaluation de la LP MEI AVI par les étudiants est réalisée au niveau de l'établissement en administrant un questionnaire commun à toutes les LP, en tant qu'offre de formation (une partie plus spécifique par niveau est proposée). Le taux de retour était relativement faible avant 2014 (moins de 50 %) mais il est devenu tout à fait satisfaisant (supérieur à 90 %). Les derniers résultats disponibles (2015) font état d'un taux de satisfaction globale très correct. Toutefois, quelques items mériteraient peut-être une attention particulière, comme les connaissances acquises, l'articulation et la répartition des enseignements. L'analyse de ces résultats n'est pas présentée dans le dossier, ni les mesures prises pour répondre à ces éléments.

Concernant spécifiquement les enseignements, l'évaluation est réalisée au niveau de la formation de manière informelle en cours d'année et grâce à une enquête lors des soutenances de stage. Toutefois, aucun document n'est présenté dans le dossier.

Concernant l'autoévaluation de la formation, le dossier présente les critères évalués, mais pas la méthodologie mise en place, ni les conséquences de cette évaluation. Même s'il est possible d'identifier des points forts et des points faibles, rien n'est précisé concernant les évolutions potentielles de la formation en réponse à cette évaluation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une ouverture de la formation à l'international importante, notamment au travers d'un partenariat avec une université chinoise.
- Un très bon taux de réussite et une formation jugée satisfaisante pour la majorité des diplômés.
- L'existence d'un dispositif de recrutement et de mise à niveau favorisant la réussite des étudiants par l'accès à une offre de formation personnalisée.
- Une équipe pédagogique composée de professionnels, aux compétences pertinentes, qui dispensent une partie importante des enseignements, cœur de métier, de la formation.

Points faibles :

- Un taux de poursuites d'études à court terme élevé (enquête à 6 mois).
- Un taux d'insertion professionnelle instable (enquête à 6 mois).
- Des compétences visées par la formation peu explicitées, voire inexistantes dans la fiche RNCP.
- La présence d'un seul enseignant-chercheur dans la formation avec un volume d'enseignement dans la formation réduit.

Avis global et recommandations :

La LP MEI AVI est une formation de qualité proposant une architecture et une progression pédagogique des enseignements intéressantes et claires. Même si les compétences sont identifiées, elles mériteraient d'être mieux formalisées, par exemple dans la fiche RNCP et l'ADD. Concernant le suivi de ces compétences, il pourrait s'appuyer sur les outils développés au sein de l'université, comme le PEC. Ces aspects pourraient être traités lors du Conseil de perfectionnement. D'ailleurs, il pourrait être opportun d'augmenter la fréquence des Conseils de perfectionnement et d'élargir les missions de cette instance en intégrant une réflexion concernant la stratégie générale de la formation (par exemple, adéquation des objectifs du diplôme avec les attentes et les évolutions de la profession etc.).

L'ouverture de la formation en alternance et le développement de nouveaux partenariats avec le monde socio-économique (des entreprises de la région, voire à l'international) pourraient favoriser l'insertion à court terme des étudiants et limiter les poursuites d'études. Le travail initié par les étudiants concernant les anciens diplômés de la LP pourrait aussi être approfondi afin de mettre en place un véritable « réseau des anciens » comme suggéré dans le dossier.

Le profil des étudiants recrutés au sein de la formation pourrait être diversifié, notamment en orientant la communication davantage vers un public universitaire pour développer l'accueil d'étudiants issus de L2, voire de DUT.

L'ouverture à l'international de la formation pourrait être renforcée en développant de nouveaux partenariats à l'étranger.

L'intervention d'un MCF en sciences de gestion pourrait être bénéfique à la formation.

Même si dans le dossier il est indiqué une complémentarité et une collaboration étroite d'une quinzaine d'années entre la LP MEI AVI et la LP MEI GTLI, il est à noter que la LP MEI GTLI peut conduire à des postes identiques à ceux auxquels conduit la LP MEI AVI. Il semble important d'être vigilant à ce que les métiers proposés par les deux parcours soient bien différents. D'ailleurs, la nouvelle mention « Métiers du commerce international » nécessitera à terme une réflexion plus importante concernant la mutualisation et la coordination des deux parcours.

Son positionnement par rapport aux autres formations commerciales portée par l'université de Poitiers ou les universités les plus proches géographiquement semble également à affiner. Ainsi, des axes de différenciation clairs pourraient être définis.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 31/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013849 - licence professionnelle
« management des échanges internationaux : achat, vente à l'international ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « management des échanges internationaux : achat, vente à l'international », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval